

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2023

Date de convocation : 03 avril 2023

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE Victoire DUFRESNE, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Astrid CONSTANTIN (sans pouvoir), Karine MAUREY (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir), Laurent SUBLARD (sans pouvoir).

Membres votants : 11
Membres représentés : 0

Présidence : Francis DEBREY
Secrétaire : Evelyne HUROT

OBJET : SUBVENTION AU CLUB DE LA CLAIRE FONTAINE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer au Club de la Claire Fontaine, pour l'année 2023, une subvention dont le montant a été déterminé par voie de convention avec un plafond fixé à 1 000 €.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.



The image shows the official seal of the Commune de Fontaine sous Preaux, Seine-Maritime. The seal is circular and contains the text 'COMMUNE de FONTAINE sous PREAUX' and 'Seine-Maritime'. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Francis Debrey'.



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

COLLECTIVITE COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX PLACE DE LA REPUBLIQUE 76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX	DATE ENVOI : 11/04/2023
--	--------------------------------

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Taux d'imposition fiscalité directe locale 2023	Délibération n° 2023/12	
Subvention versée au Club de la Claire Fontaine – Année 2023	Délibération n° 2023/13	
Autorisation d'emprunt en vue de financer les travaux supplémentaires de restructuration de la mairie, la restructuration de l'annexe de la mairie et la requalification de la Place de la République	Délibération n° 2023/15	
Autorisation d'emprunt afin de préfinancer les subventions et le FCTVA restant à percevoir pour les travaux de restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République	Délibération n° 2023/16	
Convention de dépôt du retable Saint-Michel de Saint-Wandrille-Rançon à la commune de Fontaine-sous-Préaux	Délibération n° 2023/17	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :



*** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**